

## DECISION\_2025\_001

### Portant délégation de signature à M. Benjamin DUMORTIER relative aux procédures du service PLUi

Le Président de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.5111-9-2,

Vu l'article L.5211-9 du CGCT autorisant le Président à déléguer, sous sa surveillance et sous sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux vice-présidents,

Vu la délibération CC\_2020\_105 du Conseil communautaire en date du 7 juillet 2020 portant élection du Président,

Vu la délibération CC\_2020\_107-3 du Conseil communautaire en date du 7 juillet 2020 portant élection de M. Benjamin DUMORTIER aux fonctions de 8<sup>ème</sup> vice-président,

Vu l'arrêté 2020\_328 du Président en date du 8 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à M. Benjamin DUMORTIER,

Vu la prise de compétence PLUi au 1<sup>er</sup> juillet 2021,

Considérant la nécessité de favoriser la bonne administration de l'intercommunalité,

## DECIDE

Monsieur Benjamin DUMORTIER, 8<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT, est délégué pour signer en lieu et place du Président, sous sa surveillance et sous sa responsabilité :

- Les décisions de lancement des modifications de droit commun et modifications simplifiées des PLU ;
- Les courriers de notification et de consultation adressés aux Personnes Publiques Associées ;
- Les courriers et décisions relatives à l'organisation des enquêtes publiques ;

- Les courriers et décisions relatives à l'organisation des mises à disposition du public ;
- Les courriers et décisions relatives aux mises à jour des PLU par décision ;
- Les courriers et décisions permettant de certifier les publications et les affichages physiques des documents précités.

La présente délégation prend effet à compter de son caractère exécutoire.

La présente décision sera notifiée à l'intéressé, transmise à Monsieur le Préfet du NORD, affiché et inscrit au registre des délibérations de la collectivité.

Fait à PONT-A-MARCQ, le 06/02/2025

Le Président de Communauté de communes

Pévèle Carembault

Publiée le : 11/02/2025

Notifiée le : 09/02/2025

Signature : Benjamin DUMORTIER



Signé électroniquement par : Benjamin DUMORTIER  
Date de signature : 09/02/2025  
Qualité : VP PLU/DIA

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC_2025_001
Objet :	Décision portant délégation de signature à Monsieur Benjamin Dumortier, relative aux procédures
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	059-200041960-20250206-DEC_2025_001-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier :	text/xml	937 o
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : d_cision BM.pdf Nom métier : 99_AR-059-200041960-20250206-DEC_2025_001-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	84.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	11 février 2025 à 11h21min52s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	11 février 2025 à 11h22min08s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	11 février 2025 à 11h22min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 février 2025 à 11h22min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 février 2025 à 11h22min42s	Reçu par le MI le 2025-02-11

